

Presse Nationale

> Politique



Sénat / Mesure de rapatriement : plus de 1,7 milliard de FCFA investi pour porter secours aux Ivoiriens hors du pays

Face aux sénateurs le lundi 15 juin 2020 à Yamoussoukro, le ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Albert Flindé, a révélé qu'au titre des efforts déployés par le gouvernement afin de porter assistance aux Ivoiriens bloqués à l'extérieur du pays ou rendus vulnérables du fait de la Covid-19, ce sont au total 1,7 milliard de FCFA que l'Etat a investi pour porter secours à 975 de ses ressortissants. Soit en matière de rapatriement soit en appuis divers à ceux qui sont établis dans divers pays à l'étranger et qui sont rendus vulnérables du fait de la pandémie.



Lutte contre le Coronavirus / gestion des Ivoiriens de l'extérieur : Le ministre Albert Flindé révèle aux sénateurs ce qui est fait

Les séances d'information parlementaires se poursuivent au Sénat. Le ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Albert Flindé, a exposé, ce lundi 15 juin 2020, sur les différentes mesures et dispositions prises par le gouvernement en faveur des ressortissants ivoiriens établis ou retenus hors de la Côte d'Ivoire, en cette période de crise sanitaire liée au Coronavirus. Dans son intervention, Albert Flindé a souligné que de manière plus structurée, la gestion des Ivoiriens de l'extérieur s'est axée autour de deux actions majeures : le rapatriement des Ivoiriens bloqués du fait de la Covid-19 et la mise en place d'un mécanisme d'appui aux Ivoiriens vivant à l'extérieur et rendus vulnérables du fait de la maladie. « A ce jour, 975 Ivoiriens bloqués du fait de la Covid-19, dont 179 au Moyen Orient, 117 aux USA et 679 en Afrique, ont été rapatriés », a-t-il dit.



74 voyageurs, dont un car de femmes, refoulés hors du pays

74 voyageurs clandestins, dont un car de femmes, ont été refoulés vers leurs pays d'origine. "Le commissariat de police de Ouangolodougou a interpellé, le 12 juin, sept individus de nationalité malienne et 49 autres de nationalité burkinabè, qui se rendaient respectivement de Mopti (Mali) à Guessabo (ouest ivoirien) et de Banfora (Burkina Faso) à Abidjan, Bouaké et Soubré", a relevé, le samedi 13 juin 2020, le commissaire principal Bleu Charlemagne, porte-parole de la Police nationale. C'était lors du point de presse quotidien, au Plateau, relativement au coronavirus. Les voyageurs clandestins maliens, a-t-il fait savoir, ont été refoulés au poste de Kakoli (frontière du Mali). Quant aux Burkinabè, ils l'ont été jusqu'à Yendéré (Burkina Faso), pour contournement frauduleux des voies d'accès officielles en Côte d'Ivoire.



Ambassade de Côte d'Ivoire en France : Maurice Bandaman a pris fonction

Le nouvel ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, Maurice Kouakou Bandaman, a pris fonction à Paris, le lundi 15 juin 2020. Il a exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, pour la confiance qu'il a manifestée en son endroit depuis près de dix ans et qui l'honore d'ailleurs grandement.

> Economie



Lutte contre la Covid-19 : une multinationale fait un important don

Le gouvernement ivoirien a reçu un important don de la part du groupe Olam dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Les dons ont été réceptionnés le 12 juin 2020, par le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, au cours d'une cérémonie à son cabinet, au Plateau. La société Olam en Côte d'Ivoire a offert, à l'occasion, trois respirateurs, quatre caméras thermiques à infrarouge, 1 200

thermomètres à infrarouge, 2 400 masques, 4 800 pots de gel hydro-alcoolique, 4 800 combinaisons de protection, 8 000 masques KN95, 30 000 paires de gants et 180 000 masques chirurgicaux. Le tout d'une valeur de 350 millions de FCFA.



Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse 2020 : Le marché Cocovico sensibilisé à la gestion durable des terres

Les commerçantes du marché de Cocovico (Coopérative de commercialisation de produits vivriers de Cocody) sis à Cocody-Angré ont été sensibilisées à la gestion durable des terres, la problématique de l'avancée du désert et son corollaire de sécheresse, dimanche 14 juin 2020, par les ministres Joseph Séka Séka et Myss Belmonde Dogo, respectivement de l'Environnement et du Développement durable et en charge de l'Autonomisation des femmes. Les deux représentants du gouvernement y ont rencontré ces femmes qui constituent un maillon important pour la sécurité alimentaire et la création d'emplois en Côte d'Ivoire, en prélude à la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse (Jmlds) qui est célébrée le 17 juin. L'accent a été mis sur l'adoption de comportements éco-citoyens dans les techniques culturales et les modes de consommation des ressources naturelles (eaux, terres, etc.), ainsi que des biens et services qui en découlent.

➤ Société



Covid-19 : 577 boîtes de nuit et bars fermés

Le gouvernement a fermé du 1er mai au 15 juin 2020 dans le district d'Abidjan, plusieurs boîtes de nuit et bars, afin de réussir sa politique de riposte dans le cadre de la Covid-19. Selon le commissaire principal, Bleu Charlemagne, porte-parole de la police, à ce jour, ce sont 2 515 maquis et bars qui ont été visités et 577 fermés. Quatre propriétaires récidivistes ont été également interpellés et 433 bouteilles alcoolisées ou non saisies. Par ces actions, le gouvernement prévient que le temps de la sensibilisation a trop duré et qu'il faut désormais passer à la répression pour mettre définitivement fin à la récréation.



Coronavirus en Côte d'Ivoire : Une nouvelle méthode de dépistage, depuis hier

Le centre d'accueil Covid-19 d'Anyama a été ouvert, hier lundi 15 juin 2020, avec une innovation de taille dans le dépistage des patients du nouveau Coronavirus (Covid-19). Pour la première fois, le dépistage se fera de manière numérique. « Avec l'introduction de la tablette et de l'ordinateur, il faut retenir que ce que nous avons souvent déploré, la délivrance souvent tardive des résultats, va être améliorée ici à Anyama, pour deux raisons : d'abord, il n'y aura plus de tri des échantillons, car dès le départ, le système de traçabilité d'ici va permettre de reconnaître ces échantillons lorsqu'ils seront mis à la disposition de l'Institut Pasteur. Il y aura un gain du temps, alors que par le passé, l'Institut Pasteur passait le temps à effectuer d'abord le tri. La deuxième innovation, c'est que les prélèvements ne feront plus l'étape de l'Institut Pasteur. Nous gagnons, avec ces innovations en temps, ce qui est très important. Cela va s'appliquer aux autres sites », a révélé Dr Aka Aouélé, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.



Lutte contre la covid-19 : Souleymane Diarrassouba remet une ambulance au ministère de la Santé

Le Guichet unique du commerce extérieur, structure sous tutelle du ministère du Commerce et de l'Industrie, a offert une ambulance au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique. Le ministre Souleymane Diarrassouba a procédé à la remise de l'ambulance entièrement équipée, lundi 15 juin 2020, à Abidjan-Plateau, à son homologue Eugène Aka Aoulé. Ce don s'inscrit dans l'élan de solidarité impulsé par le gouvernement en cette période de crise sanitaire liée à la Covid-19. « Vous le savez tous, les besoins sont énormes et il est important que le ministère puisse disposer de tous les moyens, notamment les moyens de mobilité pour transporter tous les cas avérés de Covid-19 aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, vers les centres de santé appropriés », a soutenu le ministre Diarrassouba.



COVID-19: 355 nouveaux cas confirmés

La maladie à coronavirus poursuit sa progression en Côte d'Ivoire. Hier lundi 15 juin 2020, le gouvernement ivoirien a annoncé au cours d'un point de presse 355 nouveaux cas de Covid-19 sur 870 échantillons prélevés soit 40,8% de cas positifs, 85 guéris et 01 décès. Le pays compte 5439 cas confirmés dont 2590 personnes guéries et 46 décès.

Traitement de l'eau potable : Tchagba inaugure une station pour soulager 160 000 personnes

Dans le cadre du programme "Eau Pour Tous", le gouvernement ivoirien vient de doter les localités de Tiassalé, N'douci et N'Zianouan, forte d'une population de 160 000 habitants, d'une station de traitement d'eau potable. Au cours de l'inauguration qui a eu lieu le 12 juin, à Tiassalé, le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a affirmé la volonté des autorités ivoiriennes de prendre constamment en compte les préoccupations de tous les Ivoiriens, dans le cadre du développement harmonieux du pays. Le ministre a rappelé que les travaux de construction de ce nouveau château ont coûté au total 4,5 milliards de FCFA.

Plus de 1 000 kits sanitaires pour des exploitants agricoles

Six villages voisins du dépôt de GESTOCI de Yamoussoukro, notamment Aboua Kouassikro, Bonzi, Dougounou Kouadiokro Sahabo, Zatta et Djamalabo, et les écoles primaires desdits villages ont reçu le vendredi 12 juin 2020, en guise de solidarité de la Direction Générale de GESTOCI 1 000 kits d'hygiène, afin de leur permettre de se protéger de la Covid-19. Les dons ont été remis dans le village de Zatta par le Chef de Dépôt de GESTOCI Yamoussoukro, Adama Ouattara, représentant le Directeur Général de GESTOCI, Ibrahima Doumbia. Ces dons qui profiteront à environ 23 000 personnes, sont composés d'un lot de cache-nez, de savons liquides, de gels hydro-alcooliques et de seaux à robinet pour le lavage des mains.

Vu sur le Net

> Politique

Protection des droits de l'homme : Le procureur Adou Richard salue les avancées dans le système judiciaire ivoirien

« Le rôle de la justice ivoirienne dans le renforcement de l'État de droit et de la protection des droits de l'homme », tel est le thème de la conférence inaugurale prononcée par Adou Richard, le procureur d'Abidjan, au cours du lancement de la 2e session de formation sur le système judiciaire ivoirien. Dans son exposé, l'homme de droit s'est donc attelé à montrer « comment la justice ivoirienne œuvre pour le renforcement de l'État de droit ainsi que son rôle dans la protection des droits fondamentaux des individus ». Il a indiqué que la justice ivoirienne s'emploie à renforcer l'État de droit. En citant des points clés comme l'indépendance et l'accès à la justice, l'accessibilité de la loi et des décisions de justice. Il a également souligné qu'il y a désormais « un contrôle plus accru de l'action administrative, une amélioration du délai de traitement des procédures ainsi que la lutte contre l'impunité ».

Covid-19 : 4 000 Ivoiriens de l'extérieur en situation vulnérable identifiés

Le ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Albert Flindé, était face aux sénateurs, hier lundi 15 juin 2020, lors d'une séance d'information parlementaire sur la gestion de la Covid-19. L'invité du jour s'est prononcé « sur les mesures prises par le gouvernement en faveur des Ivoiriens établis ou retenus hors de la Côte d'Ivoire en raison de la crise sanitaire due à la Covid-19 ». A cette occasion, Albert Flindé a affirmé qu'à ce jour, plus de 4 000 Ivoiriens de l'extérieur en situation vulnérable du fait de la Covid-19, ont été identifiés dans une vingtaine de pays. Ils bénéficieront d'un appui spécial de l'Etat.

> Economie

Industrie minière : le chantier-école de la petite mine d'Abradine 2 (Yakassé-Attobrou) inauguré

Le ministre des Mines et de la Géologie, Jean-Claude Kouassi, a procédé, le 12 juin 2020, à l'inauguration du chantier-école de la petite mine d'Abradine 2 (Yakassé-Attobrou). « Chers élèves du chantier-école d'Abradine II, après Bozi (Bouaflé), Katiendé (Boundiali), Loboville (Buyo) et Nangokro (Daoukro), vous constituez la cinquième vague d'artisans miniers formés aux techniques d'exploitation minière artisanale et semi-industrielle dans un chantier-école », a déclaré Jean-Claude Kouassi. Selon le ministre, la Côte d'Ivoire comptera 10 chantiers-écoles, pour une capacité de formation d'environ 1 000 artisans miniers par an, avant fin 2020. Ces chantiers-écoles, a-t-il ajouté, permettront aux apprenants d'être mieux outillés et mieux orientés, en vue de leur insertion dans le tissu socioprofessionnel. (Source : CICG)

> Société

Covid-19 : Trois cliniques privées sont autorisées pour la prise en charge des patients

Intervenant sur le renforcement du dispositif de riposte sanitaire tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, le

conseiller technique du ministère en charge de la Santé, Dr Edith Kouassy a indiqué, au cours du point presse quotidien, le 14 juin 2020, que seulement trois cliniques privées ont été autorisées pour la prise en charge des cas de la COVID-19. Il s'agit des cliniques "Farah, PISAM et Hôtel Dieu". Elle a en outre indiqué que cinq laboratoires sont habilités à faire des diagnostics. Il s'agit de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), RETROCI, CEDRES, CIRBA et du laboratoire du CHU de Bouaké. Il est prévu une dizaine de laboratoires supplémentaires à l'intérieur du pays, dans les centres intégrés de prise en charge Covid-19. (Source : CICG)



Modernisation de l'administration et bonne gouvernance : Roger Adom et N'Golo Coulibaly prêts à relever les défis

Le président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), N'Golo Coulibaly, et le ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public, Roger Félix Adom, sont prêts à travailler en étroite collaboration pour une administration moderne et une gestion efficiente de la chose publique. Le 15 juin, les deux personnalités se sont rencontrées au siège de la HABG sis à la Riviera-Golf pour s'accorder sur le principe et échanger sur les sujets à aborder ensemble.

> Sport



AGO et AG électorale de la FIF : Le Comité exécutif reporte tout, les raisons

Les dates de l'Assemblée générale ordinaire et de l'Assemblée générale électorale de la Fédération ivoirienne de football (FIF), changent. Prévue pour se tenir respectivement le samedi 20 juin 2020 et le samedi 22 août 2020, elles auront finalement lieu le samedi 4 juillet et le samedi 5 septembre 2020. La FIF a décidé du report de ces deux rendez-vous, ce lundi 15 juin 2020, lors de la réunion du Comité exécutif. Ces reports font suite aux mesures sanitaires du Conseil national de Sécurité (CNS) qui limite tout rassemblement à 50 personnes au lieu de 200.

Agence de Presse

> Economie



Covid-19 : Le gouvernement remet des chèques pour la relance des filières agricoles, avicoles, pêches et élevages

Le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, assurant l'intérim du Premier Ministre, a présidé lundi à Abidjan la cérémonie de remise de plusieurs chèques aux unités professionnelles d'exécution du programme d'urgence agricole dans le cadre des mesures visant à atténuer l'impact du Covid-19 sur ce secteur d'activité. Selon le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, il s'agit d'un soutien de 300 milliards de francs CFA repartit sur l'exercice budgétaire 2020 et 2021 en raison de 150 milliards de francs CFA par an.



Prêt de 182,38 milliards FCFA de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire pour la réduction des risques d'inondation

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé lundi un crédit IDA d'une valeur 182,38 milliards FCFA à la Côte d'Ivoire pour prévenir les risques d'inondation et améliorer la qualité de gestion des déchets solides à Abidjan et les grandes villes du pays, selon un communiqué. Ce prêt qui s'inscrit dans le cadre du Projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU) vise à « améliorer la gestion des eaux pluviales et des ordures ménagères afin de réduire les risques d'inondations et sanitaires élevés auxquels sont confrontés les ménages urbains pauvres », précise le communiqué.

> Société



Covid-19 : Plus de 2 000 cas positifs enregistrés en 15 jours

La Côte d'Ivoire a enregistré ces 15 derniers jours, 2 285 nouveaux cas positifs à la Covid-19, soit près de 45% de tous les cas diagnostiqués depuis le 11 mars, a relevé lundi le conseiller technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Edith Kouassy, lors du point presse quotidien sur la pandémie. « Le bilan s'aggrave ces dernières semaines, particulièrement depuis le début du mois de juin où le taux moyen de positivité est passé de 6 à 15% et de 15 à 31% », a indiqué Dr Kouassy. Selon elle, cette situation est due à la circulation communautaire active du virus, résultant principalement du relâchement voire de la non observance dans le suivi des mesures sécuritaires et sanitaires.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.